



# Les invités **LE FORUM**

## *L'accès au cash, un service de base devenu enjeu sociétal*

**Présent dans le paysage** urbain depuis plus de cinquante ans, l'automate bancaire, faute d'innovations le remettant sur le devant de la scène, est devenu désuet aux yeux de certains, qui lui préfèrent cartes bancaires, paiement sans contact et applications mobiles. Et 27 % des Français considèrent même l'expérience sur un distributeur automatique de billets (DAB) comme étant « à l'ancienne », et 23 % « ennuyeuse »<sup>[1]</sup>. La solution alternative du *cashback*, qui s'appuie sur le réseau des commerçants de proximité, semblerait même pouvoir, dans certains cas, supplanter les fameux DAB.

Au-delà du sujet de la désuétude des automates bancaires, c'est la question de l'accessibilité du cash qui se pose : comment continuer à avoir de l'espèce dans son portefeuille ? Pouvoirs publics, citoyens, écosystème bancaire se saisissent de cette problématique afin de voir évoluer le *business model* actuel.

Anticipation ou fantasme, il est de plus en plus question d'une société sans cash. A tel point que François Villeroy de Galhau, le gouverneur de la Banque de France, a tenu à conforter la position de celle-ci en faveur du maintien des espèces, les érigeant même au rang d'« élément très important de la liberté de choix des Français face à leurs moyens de paiement »<sup>[2]</sup>. Toutefois, dans un contexte de restructuration du réseau

bancaire et de transformation des agences, la pérennisation du distributeur automatique est remise en question.

En effet, les banques, toujours engagées dans une politique de réduction des coûts, se trouvent face à la question de la rentabilité du canal automatés : les automates enregistrent un trafic moins important, avec une diminution des opérations de retraits CB, qui passent de 1,4 milliard en 2017 à 1,3 en 2018<sup>[3]</sup>. Les distributeurs, peu utilisés, sont déficitaires, enregistrant une perte de 2,1 milliards d'euros par an<sup>[4]</sup>. Or, pour rester rentables, les distributeurs devraient enregistrer plus de transactions. Ce contexte a conduit à la dégradation du seuil de rentabilité, plongeant les banques dans une réflexion profonde quant à l'avenir de leurs ATM.

Si, dans les grandes villes, la diminution du nombre d'automates bancaires n'affecte que peu le quotidien des citadins, les petites villes et les campagnes françaises, elles, ne risquent-elles pas une désertification pouvant aller jusqu'à l'apparition de « zones blanches » ?

Aujourd'hui, si la Banque de France estime que « près de 99 % de la population française vit dans une

*commune où il y a un DAB sur place ou un DAB à moins d'un quart d'heure de son domicile* », la situation semble tout de même se dégrader

significativement. Des maires se mobilisent afin que leurs communes conservent les automates. Plus qu'un combat localisé, leur bataille est remontée dans les hautes sphères étatiques avec l'adoption par le Sénat, le 21 novembre 2018, d'une proposition de loi visant à maintenir ou à créer des DAB

dans les communes victimes de désertification bancaire. Ce texte limite ainsi les marges de manœuvre des banques pour fermer des distributeurs en zone rurale. Cette contrainte les force à envisager des options économiquement viables ; l'ajout de nouveaux services à destination des utilisateurs pourrait ainsi être une des pistes pour redynamiser le marché des automates bancaires et leur redonner de l'attrait. Mais la piste qui semble la plus envisagée à l'heure actuelle est celle de la mutualisation. Les banques pourraient opter pour la mutualisation de leurs distributeurs, soit sous la forme d'une externalisation complète du canal auprès d'un acteur tiers, soit par la création d'automates en marque blanche (« co-brandés ») partagés par différentes institutions financières.

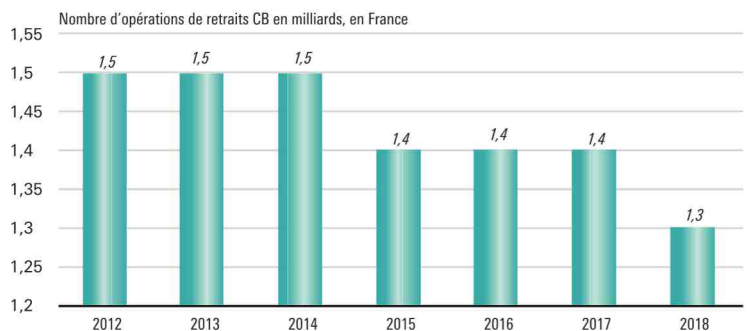


**THIERRY CRESPEL**

DR

**Thierry Crespel, responsable commercial EMEA francophone d'Auriga**

### LE NOMBRE DE RETRAITS PAR CARTE BANCAIRE S'ÉRODE PEU À PEU



[1] Selon l'étude « Les Français et les automates bancaires » réalisée par OpinionWay pour le compte d'Auriga en 2017, [www.aurigaspas.com/fr/nouvelles-media/etudes-2/](http://www.aurigaspas.com/fr/nouvelles-media/etudes-2/)

[2] [www.banque-france.fr/intervention/la-banque-de-france-nabandonnera-jamais-les-especes-dauphine-libere](http://www.banque-france.fr/intervention/la-banque-de-france-nabandonnera-jamais-les-especes-dauphine-libere)

[3] Selon les statistiques du Groupement des cartes bancaires, [www.cartes-bancaires.com/a-propos/cb-en-chiffres/](http://www.cartes-bancaires.com/a-propos/cb-en-chiffres/)

[4] [www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/les-autorites-suggerent-aux-banques-de-partager-leurs-distributeur-1004265#automate](http://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/les-autorites-suggerent-aux-banques-de-partager-leurs-distributeur-1004265#automate)